



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



General Fisheries Commission
for the Mediterranean
Commission générale des pêches
pour la Méditerranée



GUIDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA MANIPULATION DES OISEAUX DE MER CAPTURÉS DE MANIÈRE ACCIDENTELLE AU COURS D'ACTIVITÉS DE PÊCHE À LA PALANGRE EN MÉDITERRANÉE

En collaboration avec



Financé par



FICHE TECHNIQUE N° 1 - ESPÈCES D'OISEAUX DE MER PRINCIPALEMENT TOUCHÉES PAR LES ACTIVITÉS DE PÊCHE EN MÉDITERRANÉE (1/2)

Cormoran huppé
(*Phalacrocorax aristotelis*)



Courte huppe sur la tête
Bec légèrement crochu
Plumage noir à reflets verts

Goéland d'Audouin
(*Larus audouinii*)



Bec rouge foncé avec une
barre terminale noire
Pattes gris-vert foncé

Puffin yelkouan
(*Puffinus yelkouan*)



Ailes bordées de gris pâle
Pattes dépassant de la queue en vol
Ventre blanc et bas-ventre foncé

Mouette mélando
(*Larus melanocephalus*)



Capuchon noir
Ailes uniformément grises

FICHE TECHNIQUE N°1 - ESPÈCES D'OISEAUX DE MER PRINCIPALEMENT TOUCHÉES PAR LES ACTIVITÉS DE PÊCHE EN MÉDITERRANÉE (2/2)

Puffin des Baléares
(*Puffinus mauretanicus*)



Bec long et fin
Dessous des ailes brun
Ventre gris/beige sale et pattes roses

Puffin de Scopoli
(*Calonectris diomedea*)



Bec jaunâtre et crochu
Dessous des ailes blanc pur
avec une bordure plus sombre
Poitrine et gorge blanches

Océanite tempête
(*Hydrobates pelagicus*)



Plumage noir très sombre
Croupion blanc
Petit bec sombre

FICHE TECHNIQUE N°2 - LIBÉRATION DES OISEAUX DE MER CAPTURÉS AU COURS D'ACTIVITÉS DE PÊCHE À LA PALANGRE (1/2)

1

Prévoir le matériel suivant :

- Une serviette/couverture
- Un couteau
- Une épuisette
- Une boîte/un bac et son couvercle
- Une pince/un coupe-boulons
- Des gants
- Des lunettes de protection



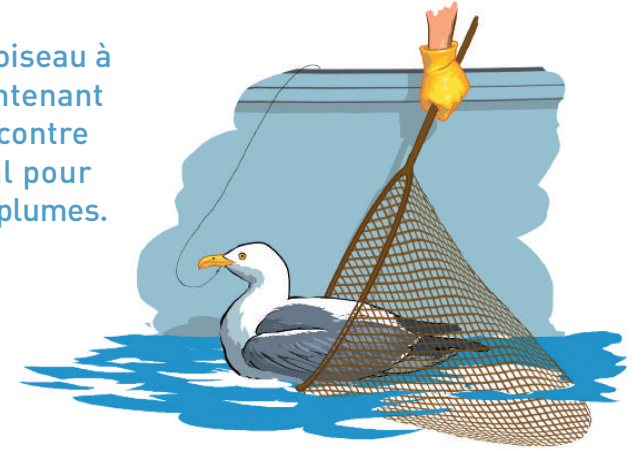
Tirer sur la ligne



2

Lorsque le moteur est au point mort, remonter l'oiseau à bord à l'aide d'une épuisette.

Sinon, récupérer l'oiseau à deux mains en maintenant les ailes plaquées contre le corps de l'animal pour éviter d'abîmer les plumes.



Ne pas :



Saisir l'oiseau par le cou

FICHE TECHNIQUE N°2 - LIBÉRATION DES OISEAUX DE MER CAPTURÉS AU COURS D'ACTIVITÉS DE PÊCHE À LA PALANGRE (2/2)

3

Maîtriser l'oiseau

Déposer lentement l'oiseau à bord et replier délicatement les ailes contre le corps de l'animal. Envelopper l'oiseau dans une serviette ou une couverture (sans trop serrer) et, si possible, lui couvrir les yeux afin d'éviter tout stress supplémentaire. Maintenir le bec de l'oiseau fermé sans exercer de pression tout en veillant à ne pas lui couvrir les narines. S'assurer que l'oiseau n'entre pas en contact avec le carburant du navire.



4

Tenir l'oiseau fermement

Tenir l'oiseau fermement entre les jambes sans l'écraser. Maintenir les ailes plaquées contre le corps de l'animal afin d'éviter tout risque de luxation ou de fracture.

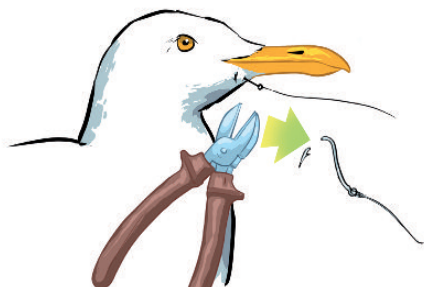


5

Retirer l'hameçon

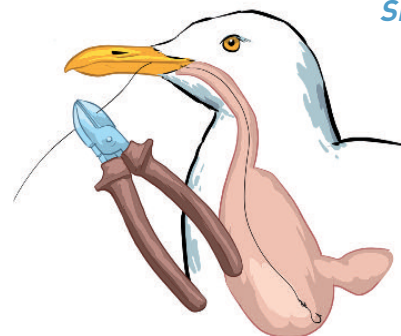
Si l'hameçon est visible et peut être retiré

utiliser une pince pour rompre l'hameçon (ou un coupe-boulons pour les hameçons plus épais) et extraire séparément les deux parties de l'hameçon. **Ne pas tirer sur l'hameçon dans le sens inverse car l'ardillon pourrait infliger davantage de blessures à l'oiseau.**



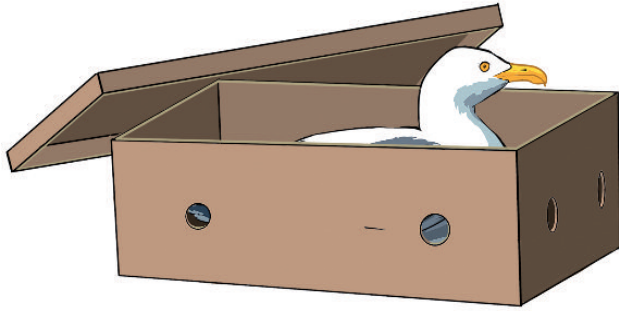
Si le retrait de l'hameçon est impossible

parce que cela blesserait davantage l'oiseau ou parce que l'hameçon est ingéré, couper la ligne le plus près possible du bec de l'oiseau. Suivre les indications de la Fiche technique 3.



FICHE TECHNIQUE N°3 - ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE L'OISEAU

LAISSER L'OISEAU SE REPOSER



Placer l'oiseau dans un endroit calme, sec et à l'ombre, si possible dans une boîte ou un bac bien aérés. Veiller à le tenir éloigné du carburant. Ne pas essayer de le nourrir. Patienter une à deux heures.

Si l'oiseau a ingéré l'hameçon ou s'il est en mauvais état, garder l'oiseau à bord et contacter les autorités nationales compétentes suivant les indications de la Fiche technique 4.

Si l'hameçon a été retiré, les plumes de l'oiseau sont sèches et l'oiseau est alerte et peut se tenir debout, il peut être relâché.

RELÂCHER L'OISEAU



Petits navires

Déposer lentement l'oiseau dans l'eau. Il est possible que l'animal reste dans l'eau un certain temps après sa libération.



Grands navires

Soulever l'oiseau et le relâcher du pont du navire en se plaçant face au vent.

FICHE TECHNIQUE N°4 - ENREGISTREMENT DES CAPTURES ACCIDENTELLES

CONTACTER LES AUTORITÉS NATIONALES



Appeler les autorités nationales compétentes pour les informer de toute capture accidentelle d'oiseau de mer.

Fournir une description de l'état de l'oiseau, en indiquant notamment s'il est en bon état et a été relâché, s'il a ingéré l'hameçon et/ou s'il est en mauvais état et a été gardé à bord.

Organiser la prise en charge de l'oiseau par les autorités compétentes après le retour au port, le cas échéant.

NOTER LA CAPTURE DE L'OISEAU DANS LE JOURNAL DE PÊCHE EN INDIQUANT LES INFORMATIONS SUIVANTES :



Date

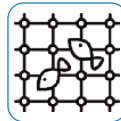


Position GPS



Sous-région géographique

Type de navire (segment de la flotte)



Engin de pêche

Espèce capturée

Nombre d'individus capturés

Nombre d'individus relâchés vivants

Nombre d'individus morts

Nombre d'individus dans un état inconnu



et si possible...



Photos de l'oiseau. Si celui-ci est bagué, noter le numéro figurant sur la bague.

Transmettre dès que possible toutes les informations ainsi que les photos aux autorités nationales compétentes. Ces informations sont extrêmement importantes ! En cas de doute, demander conseil aux autorités compétentes.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA MANIPULATION DES OISEAUX DE MER CAPTURÉS DE MANIÈRE ACCIDENTELLE AU COURS D'ACTIVITÉS DE PÊCHE À LA PALANGRE EN MÉDITERRANÉE

Ce guide a été préparé dans le cadre d'un projet visant à atténuer les interactions négatives entre les espèces marines menacées et les activités de pêche. Ce projet est mis en œuvre par le Secrétariat de l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) et celui de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP). L'objectif consiste à améliorer la conservation de certaines espèces marines menacées (cétacés, tortues marines, oiseaux de mer, etc.) en encourageant des pratiques de pêche responsables en Méditerranée.

Contribution scientifique et technique (par ordre alphabétique)

Aurora Nastasi, Julia Pierraccini, François Poisson, Jacques Sacchi

Illustrations

Cyril Girard (Fiche technique 1)

Alberto Gennari (Fiches techniques 2-3-4)

Mise en page

Stile Libero Communication Monaco

Références bibliographiques principales

ACAP 2014. Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels. Hook Removal From Seabirds.

Cortés V. et Gonzáles-Solis J. 2015. Anzuelos sin aves. Manual de buenas prácticas en la pesca de palangre de fondo. Universitat de Barcelona. Generalitat de Catalunya. España.

GFCM, 2017. GFCM Data Collection Reference Framework (DCRF). Version: 2017.1

LPO. Comment manipuler un oiseau ? Programme Oiseaux en Détresse de la LPO, France.

Poisson F., Wendling B., Cornella D. et Segorb C. 2015. Guide de bonnes pratiques pour réduire la mortalité des espèces sensibles capturées accidentellement par les palangriers français en Méditerranée. Projet SELPAL et RéPAST. 60 pages.

UNEP/MAP-RAC/SPA, 2017. Mise à jour du Plan d'action pour la conservation des espèces d'Oiseaux Marins et Côtiers inscrites en Annexe II au Protocole ASP/DB. By Sultana J. & Azafzaf H.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Secrétariat de l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou ACCOBAMS, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou ACCOBAMS.

La FAO et ACCOBAMS encouragent l'utilisation, la reproduction et la diffusion du contenu figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé ou imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO et ACCOBAMS soient correctement mentionnés comme source et comme titulaires du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO ou ACCOBAMS approuveraient les opinions, produits ou services des utilisateurs.